

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal, tenue le 13 janvier 2020 à 19h30 à la salle du conseil située au 309, 4^e Avenue, Saint-Paul-de-Montminy.

Sont présents : Madame Odile Blais et messieurs Guy Boivin, Martin Boulet, Gaston Lessard, Christian Nadeau et Rémi Fontaine formant quorum sous la présidence de monsieur Alain Talbot, maire.

Est également présente : Madame Claudette Aubé, directrice générale.

1 ET 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

Monsieur Alain Talbot constate le quorum à 19h30, souhaite la bienvenue à l'assistance et déclare la séance ouverte. Monsieur le maire précise à l'assistance les procédures qui s'appliquent à une séance du conseil municipal : les citoyens assistent à une séance et ils peuvent poser des questions ou observations lors des périodes de questions qui seront intégrées en début et en fin de réunion.

3. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-01-01: LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté mais en ajoutant les points

- 9- E : Nomination d'un nouveau directeur incendie
- 9- F : Rencontre pour compléter la prise d'informations pour le plan des mesures d'urgence
- 9- G : Réparation du camion incendie

À l'unanimité.

1. Ouverture de la séance
2. Période de questions sur le fonctionnement
3. Lecture et approbation de l'ordre du jour
4. Adoption des résolutions de la séance du 2 décembre 2019 ainsi que du 19 décembre (budget) à 19h30 et du 19 décembre (spéciale) à 20h00
5. Lecture et approbation des comptes
6. Correspondance
7. Administratif
 - a) Renouvellement du financement de 3 071 000 \$ et résolution de concordance
 - b) Procédures pour taxes en retard
 - c) Renouvellement du Programme d'accès à la propriété
 - d) Renouvellement du Programme d'allocation à la naissance
 - e) Entente relative au partage de ressources avec la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
8. Incendie
 - a) Service 9-1-1
 - b) Ma trousse d'urgence
 - c) Plan de mesure d'urgence : sirène ou génératrice?
 - d) Info Page Adhésion
9. Voirie
 - a) Suivi des travaux de voirie
 - b) Suivi du dossier Route Sirois - 5^{ème} Rang
 - c) Programme d'aide à la voirie locale, Programme particulier
 - d) Demande de déneigement Rang Rolette Ouest
10. Eau
 - a) Nouvelle entente pour analyse des tests d'eau
11. Eaux usées
 - a) Reprise du dossier d'expropriation de Sylvie Lavoie devant le TAQ
12. Loisirs
 - a) Demande pour la semaine de la relâche et autres
 - b) Demande du Festival Famille en Fête
13. Plan d'action avenir et développement de la municipalité
14. Résolutions diverses
 - a) Demande de Sculpte ton Buton
 - b) Demande des finissants de l'École secondaire
 - c) Demande pour la Fête de la Pêche

- d) Demande du Club de motoneige
 - e) Commande de fleurs
 - f) Demande de modification de zonage
15. Varia ouvert
- a) Aide financière pour la protection du patrimoine
 - b) Suivi du dossier de compostage domestique
 - c) Nouvelles activités touristiques
 - d) Invitation au Lancement de la programmation de la Dégelée
 - e) Demande de stage
16. Période de questions
17. Levée de la séance

4. APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

2020-01-02 : ADOPTION DES RÉSOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2019

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu d'approuver les résolutions contenues dans le procès-verbal du 2 décembre 2019 tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire-trésorière. À l'unanimité.

2020-01-03 : ADOPTION DES RÉSOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2019 (BUDGET)

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu d'approuver les résolutions contenues dans le procès-verbal du 19 décembre 2019 (budget) tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire-trésorière. À l'unanimité.

2020-01-04 : ADOPTION DES RÉSOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2019 (SPÉCIALE)

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par madame Odile Blais et résolu d'approuver les résolutions contenues dans le procès-verbal du 19 décembre 2019 (spéciale) tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire-trésorière. À l'unanimité.

5 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

2020-01-05: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

Considérant que la liste des chèques portant le numéro de C19000540 à C19000584 ainsi que de C2000001 à C2000017 inclusivement a été détaillée devant l'assistance, il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu que le paiement de ces comptes au montant de 137 720.76\$ soit autorisé. À l'unanimité

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites à la résolution 2020-01-05.



Claudette Aubé

6. CORRESPONDANCE :

Aucune correspondance.

7. ADMINISTRATIF :

2020-10-06 : RÉSULTAT DES SOUMISSIONS POUR L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS

Date d'ouverture : 13 janvier 2020	Nombre de soumissions : 3
Heure d'ouverture : 11 h	
Échéance moyenne : 4 ans et 6 mois	
Lieu d'ouverture : Ministère des Finances du Québec	Date d'émission : 27 janvier 2020
Montant : 3 071 000 \$	

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts numéros 2007 07 et 2011 03, la Municipalité de Saint Paul de Montminy souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint Paul de Montminy a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique «\Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal\», des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 27 janvier 2020, au montant de 3 071 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C 19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C 27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.

159 000 \$	2,00000 %	2021
163 000 \$	2,05000 %	2022
166 000 \$	2,15000 %	2023
170 000 \$	2,15000 %	2024
2 413 000 \$	2,25000 %	2025

Prix : 98,64092 Coût réel : 2,55818 %

2 FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

159 000 \$	2,00000 %	2021
163 000 \$	2,05000 %	2022
166 000 \$	2,10000 %	2023
170 000 \$	2,20000 %	2024
2 413 000 \$	2,25000 %	2025

Prix : 98,20800 Coût réel : 2,66343 %

3 VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.

159 000 \$	2,00000 %	2021
163 000 \$	2,05000 %	2022
166 000 \$	2,10000 %	2023
170 000 \$	2,15000 %	2024
2 413 000 \$	2,25000 %	2025

Prix : 98,00000 Coût réel : 2,71135 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE l'émission d'obligations au montant de 3 071 000 \$ de la Municipalité de Saint Paul de Montminy soit adjugée à la firme VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.;

QUE demande soit faite à ce dernier de mandater Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la secrétaire trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

Que le maire et la secrétaire trésorière soient autorisés à signer les obligations visées par la présente émission, soit une obligation par échéance.

À l'unanimité.

2020-01-07 : RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR OBLIGATIONS AU MONTANT DE 3 071 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 27 JANVIER 2020

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint Paul de Montminy souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 3 071 000 \$ qui sera réalisé le 27 janvier 2020, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2007 07	563 500 \$
2011 03	1 275 000 \$
2011 03	1 232 500 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D 7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros 2007 07 et 2011 03, la Municipalité de Saint Paul de Montminy souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉMI FONTAINE, APPUYÉ PAR MONSIEUR MARTIN BOULET ET RÉSOLU UNANIMEMENT :
QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1er alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 27 janvier 2020;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 27 janvier et le 27 juillet de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D 7);
4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la secrétaire trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé «\ Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises\»;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :
C.D. de la MRC de Montmagny
116 BOUL TACHE OUEST
MONTMAGNY, QC
G5V 3A5
8. Que les obligations soient signées par le maire et la secrétaire trésorière. La Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2026 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 2007 07 et 2011 03 soit plus court que celui originellement fixé, c'est à dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 27 janvier 2020), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;
À l'unanimité.

2020-01-08 : PROCÉDURES POUR TAXES EN RETARD

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu d'entamer les procédures pour les contribuables dont les taxes 2018 demeurent impayées pouvant mener à une vente pour non-paiement de taxes.
À l'unanimité

2020-01-09 : RENOUELEMENT DU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ

Il est proposé par monsieur Guy Boivin appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu de reconduire le programme d'accès à la propriété aux mêmes conditions.
À l'unanimité.

2020-01-10 : RENOUELEMENT DU PROGRAMME D'ALLOCATION À LA NAISSANCE

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par madame Odile Blais et résolu de reconduire le programme d'allocation à la naissance aux mêmes conditions.
À l'unanimité.

2020-01-11 : ENTENTE RELATIVE AU PARTAGE DE RESSOURCES AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par madame Odile Blais et résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer l'entente de partage de ressources administratives avec la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud.
À l'unanimité.

B: INCENDIE

A- Service 9-1-1

Service non applicable dans notre région.

B- Ma trousse d'urgence

Que doit-il y avoir dans ma trousse d'urgence : Conseils à partager avec la population.

C- Plan de mesure d'urgence : sirène ou génératrice?

Un outil d'alerte de masse sera mis en place. Des informations seront prises également pour une génératrice à utiliser lors de pannes prolongées de courant.

D- Info Page Adhésion

L'information est transmise aux élus.

2020-01-12 : NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR INCENDIE

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu de nommer monsieur Ludger Blais Talbot au poste de directeur du Service Incendie.

À l'unanimité.

F- Rencontre pour compléter la prise d'informations pour le plan des mesures d'urgence

Une rencontre aura lieu vendredi avec monsieur Donald Veilleux de la MRC pour compléter les informations requises.

G- Réparation du camion incendie

Le rendez-vous sera demandé pour le 28 avril avec MAXIMÉTAL.

9. VOIRIE

A- Suivi des travaux de voirie

Les travaux de voirie sont au ralenti considérant la période hivernale.

B- Suivi du dossier Route Sirois – 5ème Rang

Le suivi sera effectué avec CIMA pour aller en appel d'offre d'ici la fin du mois de janvier.

C- Programme d'aide à la voirie locale, Programme particulier

La Municipalité a reçu la confirmation d'une aide de 10 000 \$ dans le cadre de ce programme.

D- Demande de déneigement Rang Rolette Ouest

La municipalité a demandé un avis juridique concernant les responsabilités et pouvoirs de la Municipalité en matière de déneigement. Une politique de déneigement pour l'ajout de nouveaux chemins à déneiger sera préparée et adoptée lors d'une séance spéciale en début de la semaine prochaine. La réponse à la demande de déneigement du Rang Rolette Ouest sera donnée par la même occasion.

10 : EAU

2020-01-13 : NOUVELLE ENTENTE POUR ANALYSE DES TESTS D'EAU

Il est proposé par monsieur Martin Boulet, appuyé par madame Odile Blais et résolu d'accepter l'offre d'Eurofins pour les analyses des tests de l'eau potable et des eaux usées.

À l'unanimité.

11 : EAUX USÉES

2020-01-14 : REPRISE DU DOSSIER D'EXPROPRIATION DE SYLVIE LAVOIE DEVANT LE TAQ

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu de retourner le plus rapidement possible devant le TAQ pour le règlement de ce dossier d'expropriation.

À l'unanimité.

12: LOISIRS

2020-01-15 : DEMANDE POUR LA SEMAINE DE LA RELÂCHE ET AUTRES

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par madame Odile Blais et résolu de payer à madame Mélissa Quellet les frais pour ses déplacements pour sa participation à des rencontres intermunicipales en loisirs.

À l'unanimité.

2020-01-16 : FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR SE RENDRE ACHETER LES CADEAUX DE NOËL

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu de payer à mesdames Karine Lessard et Catherine Quellet les frais de déplacement pour aller acheter les cadeaux de Noël pour la fête des jeunes.

À l'unanimité.

2020-01-17 : BUDGET POUR LA SEMAINE DE RELÂCHE

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par madame Odile Blais et résolu d'autoriser les activités proposées pour la semaine de relâche incluant la location de jeux gonflables mais sous réserve des coûts applicables pour la tenue de cette activité.

À l'unanimité.

2020-01-18 : DEMANDE D'UTILISATION DE TERRAINS ET DE BÂTIMENTS POUR LES ACTIVITÉS DU FESTIVAL FAMILLE EN FÊTE

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par madame Odile Blais et résolu d'autoriser le Festival Famille en Fête à utiliser le terrain du stationnement, le complexe et le pavillon ainsi que le terrain des loisirs et le Camelot pour leurs activités devant se tenir au cours de l'année 2020 soit les 2 février, 22 février, 23 juin, 27 juin, 8 et 9 août et à les autoriser à demander des permis de réunion pour y vendre de la boisson.

À l'unanimité.

13. PLAN D'ACTION D'AVENIR ET DÉVELOPPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Pour l'accueil des nouveaux arrivants, il y aura un suivi en février.

14. RÉSOLUTIONS DIVERSES

A- Demande de Sculpte ton Buton

Monsieur Guy Boivin est désigné responsable de ce dossier pour la Municipalité.

2020-01-19 : DEMANDE DES FINISSANTS DE L'ÉCOLE SECONDAIRE

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu de contribuer pour 100\$ à l'album des finissants de l'École secondaire de Saint-Paul.

À l'unanimité.

C- Demande pour la Fête de la Pêche

La Municipalité est d'accord pour fournir des collations pour les jeunes et Odile Blais prendra charge de ce volet lors de l'activité de la Fête de la Pêche.

D- Demande du Club de motoneige

Des informations supplémentaires sont requises.

E- Commande de fleurs

La commande des fleurs pour l'été sera semblable à celle de l'an dernier.

F- Demande de modification de zonage

Les élus sont favorables à la demande de modification de zonage présentée par monsieur Ronald Blais mais avec garantie qu'une maison sera construite.

15. VARIA OUVERT

A- Aide financière pour la protection du patrimoine

Le communiqué de presse annonçant un programme d'aide financière pour la protection du patrimoine est déposé aux élus. Monsieur Rémi Fontaine assistera à une rencontre sur ce sujet le 15 janvier.

B- Suivi du dossier de compostage domestique

Suite à la demande de la MRC de Bellechasse, la Municipalité acceptera d'entreposer 5 compostières domestiques pour la vente aux citoyens.

C- Nouvelles activités touristiques

Les sentiers de VTT pourront être ajoutés aux activités touristiques.

D- Invitation au lancement de la programmation de la Dégelée

Madame Odile Blais assistera à ce lancement du 28 janvier.

E- Demande de stage

La structure actuelle des employés ne permet pas d'accepter cette demande de stage.

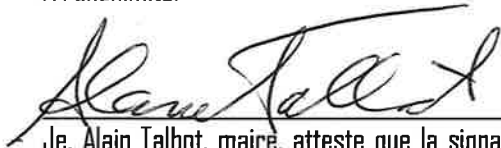
16 : PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions posées concernent la séance spéciale prévue en début de semaine prochaine, la nouvelle politique de déneigement, la demande d'accès à l'information de documents, la demande de déneigement du Rang Rolette Ouest ainsi qu'un arbre qui touche à un fil électrique dans ce rang.

2020-01-20 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu de lever la séance, il est 21h05.

À l'unanimité.



Je, Alain Talbot, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.



Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement les actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 13 janvier 2020.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 3 février 2020.